



FORMATION



DURÉE

1,5 jours (10 heures)

DATES

5 et 6 décembre 2019

LIEU

Nantes

TARIF

Adhérents : 600€ HT

Non-adhérents : 750€ HT

PUBLIC VISÉ

Dirigeant(e)s et/ou salarié(e)s en charge de la RSE. Tous niveaux confondus

La RSE pour les petites et moyennes entreprises : par où commencer ?

La Responsabilité sociétale (RSE) n'est pas réservée aux grandes entreprises. Les TPE-PME ont tout à gagner à inscrire leur action dans cette dynamique porteuse, synonyme de compétitivité, d'innovation et de performance économique.

Les entreprises sont nombreuses à mener déjà des actions relevant de la RSE, cependant, un certain nombre de connaissances et de jalons sont structurants pour réussir sa démarche RSE, pour éviter les pièges et maintenir la dynamique dans la durée.

Comment aborder cette démarche ? Quelles actions programmer ? Quels écueils éviter ? Quels outils utiliser ?

Que vous soyez dirigeant ou salarié en charge de la RSE, cette formation se base sur une méthodologie simple et claire en huit étapes clés. Elle propose des outils concrets et accessibles, des témoignages régionaux, une pédagogie participative ainsi qu'un support de formation.

→ Objectifs et compétences visés

- Découvrir les **concepts et enjeux de la RSE**
- Savoir repérer les **opportunités de création de valeur** pour son entreprise ou son organisation
- Comprendre les **étapes méthodologiques menant à une démarche de RSE structurée et adaptée** à son organisation
- Être en capacité **d'animer une démarche auprès des équipes** avec succès
- **Comprendre les dynamiques territoriales** auxquelles participer, s'inspirer des bonnes pratiques et se mettre dans une logique de dialogue avec les parties-prenantes

→ Programme de la formation

1. Enjeux et tour d'horizon – Présentation et échanges

- RSE : enjeux et opportunités (innovation, nouveaux modèles économiques ...)
- Actualités réglementaires et cadres de références (ISO 26 000, Global Compact, référentiels régionaux)
- Dynamiques internationales, nationales et locales

2. Méthodes et outils – Ateliers créatifs

- Appropriation des étapes méthodologiques simples, lisibles et illustrées par des exemples d'entreprises régionales
- Présentation d'outils pratiques pour animer simplement et efficacement une démarche de responsabilité sociétale dans son entreprise

3. Démarches territoriales et ouverture aux parties prenantes – Cas pratiques

- Présentation de l'approche territoriale des démarches de développement durable

→ Les plus



« La preuve par l'exemple »

Le Comité 21 accompagne depuis plus de 20 ans des centaines de structures dans des démarches de développement durable avec la création d'outils et la publication de guides. La richesse des témoignages et illustration apporte de la pertinence aux apports théoriques.



Formation-action mêlant apports théoriques et exercices de mise en situation (quizz, cas pratiques, ateliers) pour permettre aux participants d'être actifs et d'appliquer le contenu de la formation à leurs préoccupations.



Support de formation détaillant les étapes méthodologiques et les illustrations.

→ Ils en parlent

« Cette formation m'a permis de donner l'élan qu'il manquait à l'animation de la démarche RSE au sein de nos établissements. Le plus de cette formation, sont les exemples « vivants » apportés, histoires d'entreprise, livres, plaquettes, site internet, etc ... »

Anaïs TERRIEN,
Contrôleur financier - Smurfit Kappa

« La formation a été très intéressante grâce à notre formatrice mais également grâce aux échanges entre des entreprises de secteur d'activité très différents. »

Mikaël TRIDEAU,
Animateur qualité - Cerfrance Mayenne-Sarthe

« Participer à cette formation m'a permis d'appréhender plus largement ce que « doit être » une démarche RSE réussie, en entreprise. Les échanges avec les autres participants présentent l'avantage de s'enrichir mutuellement par le partage d'idées et de bonnes pratiques. »

Pascal BORNE-BRUGAT,
Chargé de mission - Union Régionale des SCOP de l'Ouest





Formatrice : MATHILDE BRES

Chargée de mission RSO au Comité 21 Grand Ouest



Diplômée d'une école de commerce (IESEG), Mathilde a travaillé dans le secteur bancaire coopératif, et est aujourd'hui en charge de la RSE au Comité 21. Elle accompagne les entreprises et les établissements d'enseignement supérieur du Grand Ouest. Elle est l'auteur du guide « Mettre en place une démarche RSE au sein de son organisation, méthodologie, outils et pratiques » paru en 2016.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

T. 02 28 20 60 83

Mail. bres@comite21.org



Une qualité certifiée

Le Comité 21 s'engage à offrir des prestations de qualité, adaptées aux besoins de chacun. Il s'appuie sur des consultants-formateurs dont l'expertise est largement reconnue, et régulièrement validée. Les formations qu'il propose s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue. L'acquisition des compétences est suivie à travers plusieurs temps d'évaluation des stagiaires, pendant et après la formation.

Toutes les formations du Comité 21 sont validées par Datadock, la plateforme de référencement commune à l'ensemble des financeurs.



Datadock



Comité 21 Grand Ouest
3, Bd de la Loire
44200 Nantes
Tél. : 02 28 20 60 80
grandouest@comite21.org

www.comite21grandouest.org





Formation : bulletin d'inscription

L'ORGANISATION

Raison sociale :
N° TVA intracommunautaire :
N° de SIRET :
Adresse (société) :
Code postal / ville :
Nom et prénom de la personne en charge de la formation :
Ligne directe : E-mail :

LE(S) PARTICIPANT(S)

Nom : Prénom :
Ligne directe : E-Mail :
Fonction :

LA FORMATION

Intitulé du stage choisi : La RSE pour les petites et moyennes entreprises : par où commencer ?

Date : 23 et 24 septembre

PRIX en € HT (+ TVA au taux en vigueur) : 750 € HT (non adhérent)

600 € HT (adhérent)

Adhérent de :

RÈGLEMENT

A. Par l'entreprise

1. Joindre un Kbis, un RIB et un chèque de 50 % du montant TTC avec ce bulletin
2. Joindre le solde 5 jours ouvrés avant le premier jour de la formation.

B. Par l'OPCA

Dans le cas d'une prise en charge par un OPCA nous vous demandons de joindre au bulletin d'inscription - un chèque de garantie du montant TTC de la formation. Ce chèque vous sera retourné dès règlement par cet organisme.

- une convention de formation professionnelle, établie en deux exemplaires, est systématiquement envoyée avec la confirmation.

L'inscription ne sera enregistrée qu'à réception du bulletin d'inscription et de l'acompte ou du chèque de caution.

Le Comité 21 se réserve le droit de refuser un stagiaire n'ayant pas réglé la totalité de son stage avant la formation.

Dans le cas d'une annulation ou d'un report par le client, les conditions sont les suivantes :

- Toute annulation d'inscription ou report doit être signalé par téléphone et confirmé par écrit.
- Une annulation ou un report intervenant 6 jours ouvrés ou plus avant le début de la formation n'impliquera aucun frais.
- Une annulation ou un report intervenant moins de 6 jours ouvrés avant le début de la formation donnera lieu à une facturation égale à 50 % du montant du stage à titre d'indemnité forfaitaire.
- Une formation annulée le jour même du stage sera due intégralement à titre d'indemnité forfaitaire.
- Toute formation commencée sera due intégralement.

À retourner à Comité 21 Grand Ouest : Antoine Charlot – 3 boulevard de la Loire – 44200 Nantes

Email: charlot@comite21.org

Date :

Cachet de l'entreprise :

Nom et fonction du signataire autorisé :